



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050663

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/03/2024 19H33 C:025223 I:29300

V/Appel du Jeudi 14/03/2024 a 19H33

V/REF.IMM. MS88217

IMMEUBLE : JARDIN DES ARTS(COP)
382, ROUTE DE GENAS
BATIMENT A/B
69500 BRON

**GROS PROXIMITE IMMOBILIER
(GPI)
4 RUE AUGUSTE DELAGE
69680 CHASSIEU**

Vaulx en Velin, le 21 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 382 GENAS - LOGEMENT DE M DONISI AU RDC - 06 07085492

MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE

Donneur d'ordre : M. M. GROS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 14/03/2024 A 22H00 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR
DONISI.

PAS DE REFOULEMENT CONSTATE AU NIVEAU DE L'EVIER.
ECOULEMENT NORMAL.
DEVERSEMENT DE DEBOUCHEUR PAR PRECAUTION;

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 15/03/24 a 07H13 M. M. GROS

RISQUE DE REFOULEMENT CAR L'EVACUATION DU LOCAL TECHNIQUE EST EN CHARGE.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refolement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050663

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,00	Suppl.Dispatch.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	68,24		68,24
2,00	H.Ouvrier Qualifié Curage le 14/03	1	65,53		131,06
2,00	Sup.H.100%-Ouv.Qual.Cur.+20h-Sa+12h-D/FJ	1	65,53		131,06
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Détartreur FREECAM (Litre) Sider	1	34,30		34,30
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	1			Pour mémoire
TOTAL H.T.					393,78
T.V.A. a 10,00%					39,37
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>433,15</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.